

# Évaluation du dispositif d'enseignement de promotion sociale inclusif

## Menu de la présentation

### Menu de la présentation

Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?

Le cadre de la mission

La méthodologie de la mission

Les faits relevés

Les principales conclusions

Les recommandations

- Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?
- Le cadre de la mission
- La méthodologie de la mission
- Les faits relevés
- Les principales conclusions
- Les recommandations

## Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?

### Menu de la présentation

#### Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?

Le cadre de la mission

La méthodologie de la mission

Les faits relevés

Les principales conclusions

Les recommandations

➔ Décret du 30 juin 2016 relatif à l'Enseignement de promotion sociale inclusif.



## Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?

### Menu de la présentation

#### Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?

Le cadre de la mission

La méthodologie de la mission

Les faits relevés

Les principales conclusions

Les recommandations

- Décret du 30 juin 2016 relatif à l'Enseignement de promotion sociale inclusif.
- Recueil d'informations quantitatives et qualitatives par la CEPSI (Commission de l'Enseignement de Promotion Sociale Inclusif)
- Rapport à destination du Gouvernement



## Le cadre de la mission

### Menu de la présentation

Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?

### **Le cadre de la mission**

La méthodologie de la mission

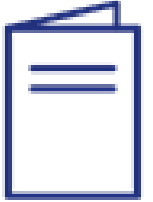
Les faits relevés

Les principales conclusions

Les recommandations

Une demande de Madame la Ministre Glatigny sur :

- les forces et les faiblesses de la mise en œuvre du dispositif d'enseignement inclusif auprès des bénéficiaires;
- les freins et les facilitateurs à la mise en œuvre globale du Décret du 30-06-2016 relatif à l'Enseignement de promotion sociale inclusif.



## La méthodologie de la mission

### Menu de la présentation

Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?

Le cadre de la mission

**La méthodologie de la mission**

Les faits relevés

Les principales conclusions

Les recommandations

**Échantillon** : 10 établissements parmi ceux ayant déclaré au minimum quatre demandes d'aménagements raisonnables au cours de l'année scolaire 2021-2022 auprès de la Commission d'Enseignement de Promotion sociale Inclusif (CEPSI).

# La méthodologie de la mission

## Menu de la présentation

Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?

Le cadre de la mission

**La méthodologie de la mission**

Les faits relevés

Les principales conclusions

Les recommandations

## Entretiens semi-directifs avec :

- des membres du personnel de Direction
- la personne de référence « inclusion » telle que définie dans le Décret
- des membres des équipes éducatives et pédagogiques ayant mis en place des aménagements raisonnables
- des étudiants bénéficiaires d'aménagements raisonnables ayant accepté l'entretien

## Les faits prélevés

### Menu de la présentation

Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?

Le cadre de la mission

La méthodologie de la mission

### Les faits relevés

Les principales conclusions

Les recommandations

### Auprès des étudiants bénéficiaires :

1. La mise en place de mécanismes institutionnels liés à l'information et à la communication internes et externes **permettent d'informer** les étudiants de leur droit de solliciter la prise en compte de leurs besoins spécifiques dans leur parcours de formation
2. Des **aménagements raisonnables** mis en œuvre **pertinents** au regard de leurs besoins respectifs
3. La différence de **pratique dans l'EPS** comparativement à celle vécue dans l'enseignement obligatoire ou supérieur **jugée positive**



#### Menu de la présentation

Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?

Le cadre de la mission

La méthodologie de la mission

#### Les faits relevés

Les principales conclusions

Les recommandations

## Les faits prélevés

### Auprès des étudiants bénéficiaires :

#### 4. Le dispositif d'enseignement inclusif est un **facteur de réussite**

→ Permet l'inscription

→ Réduit l'abandon

→ Évite l'augmentation de la durée des études

## Les faits prélevés

### Menu de la présentation

Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?

Le cadre de la mission

La méthodologie de la mission

### Les faits relevés

Les principales conclusions

Les recommandations

### Auprès de l'ensemble des acteurs interrogés :

#### 1. Profil de la personne de référence

- La **formation initiale** de la personne de référence constitue un facilitant pour la mise en œuvre du dispositif inclusif
- Les **qualités humaines et relationnelles** de la personne de référence sont largement évoquées par les étudiants
- **L'implication** et la **motivation** de la personne de référence sont essentielles
- La **disponibilité** de la personne de référence joue un rôle central

## Les faits prélevés

### Menu de la présentation

Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?

Le cadre de la mission

La méthodologie de la mission

### Les faits relevés

Les principales conclusions

Les recommandations

**Auprès de l'ensemble des acteurs interrogés :**

**2. Statut** de la personne de référence et ses conséquences sur sa disponibilité

- Personne de référence et charge d'enseignant
- Personne de référence et charge transversale
- Mutualisation des moyens (avantages/inconvénients)

## Les faits prélevés

### Menu de la présentation

Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?

Le cadre de la mission

La méthodologie de la mission

### Les faits relevés

Les principales conclusions

Les recommandations

**Auprès de l'ensemble des acteurs interrogés :**

**2. Statut** de la personne de référence et ses conséquences sur sa disponibilité

- **Personne de référence et charge d'enseignant**

## Les faits prélevés

### Menu de la présentation

Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?

Le cadre de la mission

La méthodologie de la mission

### Les faits relevés

Les principales conclusions

Les recommandations

**Auprès de l'ensemble des acteurs interrogés :**

**2. Statut** de la personne de référence et ses conséquences sur sa disponibilité

- Personne de référence et charge d'enseignant
- **Personne de référence et charge transversale**

## Les faits prélevés

### Menu de la présentation

Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?

Le cadre de la mission

La méthodologie de la mission

### Les faits relevés

Les principales conclusions

Les recommandations

**Auprès de l'ensemble des acteurs interrogés :**

**2. Statut** de la personne de référence et ses conséquences sur sa disponibilité

- Personne de référence et charge d'enseignant
- Personne de référence et charge transversale
- **Mutualisation des moyens (avantages/inconvénients)**

## Les faits prélevés

### Menu de la présentation

Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?

Le cadre de la mission

La méthodologie de la mission

### Les faits relevés

Les principales conclusions

Les recommandations

### Auprès de l'ensemble des acteurs interrogés :

#### 3. Cohérence du processus décisionnel

- Relève d'une décision généralement concertée
- Procédures définies, en plusieurs étapes (accueil, rencontre, délimitation des besoins...)
- Procédures basées sur des documents formels (Charte, modèle de demandes...)

#### Menu de la présentation

Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?

Le cadre de la mission

La méthodologie de la mission

#### Les faits relevés

Les principales conclusions

Les recommandations

## Les faits prélevés

### Faiblesses observées :

#### Les faiblesses relatives à l'information sur le dispositif et à sa perception

→ Peur de la stigmatisation

→ Délai (1<sup>er</sup>/10<sup>è</sup>)



#### Menu de la présentation

Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?

Le cadre de la mission

La méthodologie de la mission

#### Les faits relevés

Les principales conclusions

Les recommandations

## Les faits prélevés

### Faiblesses observées :

#### Les faiblesses relatives à la procédure de mise en œuvre du dispositif

→ Aspect chronophage

→ Délai (1<sup>er</sup>/10<sup>è</sup>)

→ Difficulté à concerter le plus grand nombre

→ Co-diplomation

→ Mutualisation induit parfois un manque de visibilité de la personne de référence

→ Nécessité et renouvellement d'une attestation médicale

→ Augmentation des demandes

#### Menu de la présentation

Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?

Le cadre de la mission

La méthodologie de la mission

#### Les faits relevés

Les principales conclusions

Les recommandations

## Les faits prélevés

### Faiblesses observées :

#### Les faiblesses relatives à la mise en œuvre du dispositif au sein des classes

- ➔ Regard des autres
- ➔ Prise en charge, au sein d'une même classe, de plusieurs personnes en situation de handicap ou en situation de polyhandicap
- ➔ Carence de formations orientées vers les bénéficiaires adultes
- ➔ Manque de connaissance ou de maîtrise des outils techniques et numériques
- ➔ Intervention de personnes externes (recrutement, présence, rôle)
- ➔ Atteinte des acquis d'apprentissage et conformité
- ➔ Modalités organisationnelles (taille de certains groupes ou l'agencement de l'horaire)

Exemples :

le bruit inhérent à un nombre élevé d'étudiants dans une classe et le suivi de blocs de cours de 8 heures consécutives peuvent créer un stress chez un étudiant souffrant de troubles de l'attention.

#### Menu de la présentation

Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?

Le cadre de la mission

La méthodologie de la mission

#### Les faits relevés

Les principales conclusions

Les recommandations

## Les faits prélevés

### Faiblesses observées :

#### Les faiblesses relatives aux collaborations institutionnelles

➔ Partage des bâtiments

➔ Intervention de plusieurs partenaires (co-diplomation, stages, convention...)

#### Menu de la présentation

Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?

Le cadre de la mission

La méthodologie de la mission

#### Les faits relevés

Les principales conclusions

Les recommandations

## Les faits prélevés

### Faiblesses observées :

#### Les faiblesses relatives aux moyens :

- des moyens numériques ou techniques
- des outils pédagogiques spécifiques adaptés à un public adulte en situation de handicap
- du matériel adapté à des adultes à besoins spécifiques
- des infrastructures parfois non adaptables à certains types de handicap
- des moyens financiers et en dotation
- des ressources externes
- la connaissance des aides externes existantes

## Les principales conclusions

### Menu de la présentation

Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?

Le cadre de la mission

La méthodologie de la mission

Les faits relevés

**Les principales conclusions**

Les recommandations

1. Rôle du R.O.I. dans la communication du dispositif
2. Pertinence des aménagements octroyés et vécu positif des étudiants
3. Organisation modulaire de l'EPS
4. Importance du profil de la personne de référence
5. Mutualisation des moyens
6. Importance d'un processus décisionnel concerté

## Les principales conclusions

### Menu de la présentation

Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?

Le cadre de la mission

La méthodologie de la mission

Les faits relevés

**Les principales conclusions**

Les recommandations

### 1. Rôle du R.O.I. dans la communication du dispositif

➔ R.O.I n'est pas le canal d'information et de communication principal

➔ Les canaux sont multiples

➔ Le dispositif est connu par ailleurs pour certains étudiants

## Les principales conclusions

### Menu de la présentation

Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?

Le cadre de la mission

La méthodologie de la mission

Les faits relevés

**Les principales conclusions**

Les recommandations

1. Rôle du R.O.I. dans la communication du dispositif
2. Pertinence des aménagements octroyés et vécu positif des étudiants

### **3. Organisation modulaire de l'EPS**

- ➔ Modularité permet à l'étudiant d'avancer à son rythme (+++)
- ➔ Modularité conduit à des difficultés organisationnelles :

UE très courtes ➔ le 1<sup>er</sup>/10<sup>ème</sup> arrive tôt

Multiplicité des UE d'une section ➔ uniformisation des aménagements

## Les principales conclusions

### Menu de la présentation

Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?

Le cadre de la mission

La méthodologie de la mission

Les faits relevés

**Les principales conclusions**

Les recommandations

1. Rôle du R.O.I. dans la communication du dispositif
2. Pertinence des aménagements octroyés et vécu positif des étudiants
3. Organisation modulaire de l'EPS
4. Importance du profil de la personne de référence
- 5. Mutualisation des moyens**
6. Importance d'un processus décisionnel concerté



## Les principales conclusions

### Menu de la présentation

Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?

Le cadre de la mission

La méthodologie de la mission

Les faits relevés

**Les principales conclusions**

Les recommandations

### 5. Mutualisation des moyens

Avantages	Risques
Harmonisation des procédures	Diminution de la visibilité de la personne de référence si elle n'est pas sur site
Rationalisation des ressources	
Augmentation de l'expertise de la personne de référence	Difficultés de communication directe

## Les principales conclusions

### Menu de la présentation

Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?

Le cadre de la mission

La méthodologie de la mission

Les faits relevés

**Les principales conclusions**

Les recommandations

1. Rôle du R.O.I. dans la communication du dispositif
2. Pertinence des aménagements octroyés et vécu positif des étudiants
3. Organisation modulaire de l'EPS
4. Importance du profil de la personne de référence
5. Mutualisation des moyens
- 6. Importance d'un processus décisionnel concerté**

## Les recommandations

### Menu de la présentation

Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?

Le cadre de la mission

La méthodologie de la mission

Les faits relevés

Les principales conclusions

**Les recommandations**

- **Réduire l'aspect chronophage de la procédure d'introduction des demandes**
- **Poursuivre les mesures de simplification dans la communication des rapports anonymisés**
- Permettre le partage d'informations et d'outils à l'instar du Dossier d'Accompagnement de l'Élève (DAccE)
- **Proposer de courtes formations (chargés de cours et référents)**
- **Organiser des moments d'échange**
- Poursuivre les mesures permettant d'accroître l'accessibilité et la collaboration avec des partenaires externes



## Les recommandations

### Menu de la présentation

Une évaluation du dispositif : pour quoi faire?

Le cadre de la mission

La méthodologie de la mission

Les faits relevés

Les principales conclusions

**Les recommandations**

- Promouvoir la visibilité de l'EPS inclusif
- Poursuivre l'étude du dispositif dans les établissements ayant peu ou pas de demandes d'aménagements raisonnables

